



Appui aux activités nationales de la REDD+: cadre du Programme global 2011-2015 (AAN) Plan d'action et révision budgétaire 2015 Appel à propositions pour les priorités budgétaires de l'AAN 2015 : observations reçues et réponses

DOUZIÈME RÉUNION DU CONSEIL
D'ORIENTATION DU PROGRAMME
ONU-REDD

7-9 juillet 2014
Lima, Pérou

Conformément à la décision du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, le présent document ne sera pas imprimé afin de réduire au minimum l'incidence des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les documents de la réunion du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse : www.unredd.net ou www.un-redd.org.

Appui aux activités nationales de REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2105 (AAN)

Appel à propositions pour les priorités budgétaires de l'AAN 2015 : observations reçues et réponses

10 mars : Appel à propositions pour les priorités budgétaires de l'AAN 2015 diffusé parmi les membres et observateurs du Conseil d'orientation

26 mars : Relance par courriel

31 mars : Date limite pour les observations / contributions (80 jours avant la douzième réunion du Conseil d'orientation)

Observations du Conseil d'orientation et réponses par résultat de l'AAN :

Résultat de l'AAN	Observations reçues du Conseil d'orientation (origine et date)	Réponse des Organismes de l'ONU participant au Programme ONU-REDD et du secrétariat
<p>Résultat 1 : Les pays REDD+ disposent des systèmes et des capacités nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la MRV et du suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> 1.2 – MRV – Aucune mention n'est faite de l'inclusion, lorsqu'elle est possible, des populations autochtones et des communautés locales dans la programmation au titre de l'établissement de capacités pour la MRV/SNSF dans les pays. Les garanties établies à Cancún par la CCNUCC leur donnent droit à une "participation pleine et effective", ce qui signifie selon moi (et plusieurs autres) qu'elles doivent être associées de manière constructive. La FAO doit faire davantage pour les associer dans cet éventail d'activités, et un budget existe à cette fin. <i>Observation de Chris Meyer, rep des OSC, courriel, 31 mars (22h21, heure locale Genève)</i> MRV : La MRV est un élément très important pour l'ONU-REDD, comme l'ont confirmé les membres du Conseil d'orientation. Ils doivent néanmoins respecter les exigences en termes de MRV approuvées par la CCNUCC. En outre, la PNG considère qu'il importe d'agir en coordination avec les activités en cours, et, rappelons-le, de tenir compte des demandes des pays qui aspirent à une cohérence avec la CCNUCC. De ce fait, nous aimerions voir ces éléments davantage développés dans l'ébauche à venir, qui pourrait notamment inclure un document-type répertoriant les services spécifiques, les pays désireux de participer et les budgets par pays. 	<ul style="list-style-type: none"> La participation des populations autochtones dans les activités de surveillance forestière est prise en compte dans la conception des systèmes nationaux de surveillance des forêts (SNSF). De ce fait, lorsque les activités sont entreprises sur les terres des populations autochtones, ces dernières sont pleinement informées et participent aux activités en question. Cette démarche sera poursuivie et entérinée. Pour donner un exemple récent, les populations autochtones du Panama participent pleinement et effectivement aux activités des IFN ayant lieu sur leurs terres, notamment à l'élaboration de protocoles spéciaux pour la collecte d'informations complémentaires et le traitement des matériaux recueillis à des fins botaniques. Les intérêts de la société civile et des populations autochtones sont pris en compte et des représentants ont assisté à certains des ateliers régionaux sur les SNSF (par ex., un représentant de TebTebba en Asie, séances de formation sur les Équations allométriques en présence de la

Résultat de l'AAN	Observations reçues du Conseil d'orientation (origine et date)	Réponse des Organismes de l'ONU participant au Programme ONU-REDD et du secrétariat
	<p><i>Observation de la PNG, courriel adressé par Federica Bietta, lettre jointe/observations signées par Kevin Conrad, 1^{er} avril 2014 (5h51 heure locale Genève)</i></p>	<p>FAPI au Paraguay...).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les allocations spécifiques aux pays sont dispensées à la demande et associées à une demande d'appui ciblé et à l'appui sous forme d'adossement. Il n'est donc possible de les spécifier qu'<i>a posteriori</i>, et non <i>a priori</i>. La concordance avec les dispositions de la CCNUCC et les consignes et orientations du GIEC est l'une des principales priorités. C'est pour cette raison qu'un appui est apporté aux SNSF, les exigences des accords de Cancún étant de permettre à de tels systèmes de produire des estimations du carbone susceptibles d'être mesurées, notifiées et vérifiées (MRV)
<p>Résultat 2. Des systèmes de gouvernance nationale fiables et inclusifs sont instaurés afin de mettre en œuvre la REDD+</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2.1 – Gouvernance participative – La demande a été formulée par des OSC et des OPA du Sud désireuses de recevoir un financement pour qu'une notification ou une analyse indépendante par des tiers soient effectuées à l'issue du Programme. Si des Programmes arrivent à leur terme durant cet exercice budgétaire, la création d'un essai pilote de notification ou d'analyse indépendante s'impose sous une forme ou une autre. <i>Observation de Chris Meyer, rep des OSC, courriel, 31 mars (22h21 heure locale Genève)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette observation concerne en partie les Programmes nationaux, et non ce résultat. Conformément aux règles et procédures des trois organismes participants, tous les Programmes nationaux sont soumis à une évaluation indépendante externe. Le mandat stipule clairement que les OSC et les populations autochtones constituent le principal groupe de parties prenantes qui doit être associé par les évaluateurs, en l'absence d'autres homologues, afin de ne pas les empêcher d'exprimer leurs observations et leurs opinions. Le secrétariat du Programme ONU-REDD serait heureux de réexaminer les termes du mandat avec le représentant des OSC auprès du Conseil d'orientation et de renforcer cette dimension dans la mesure du possible. En outre, les rapports annuels comprennent désormais, conformément à une décision antérieure du Conseil d'orientation, une section distincte afin que les membres des comités directeurs du Programme national ou des conseils exécutifs représentant les OSC/ populations autochtones puissent s'exprimer sur le rapport. Le

Résultat de l'AAN	Observations reçues du Conseil d'orientation (origine et date)	Réponse des Organismes de l'ONU participant au Programme ONU-REDD et du secrétariat
		<p>secrétariat est également heureux d'examiner cet aspect avec les membres du Conseil d'orientation pour les OSC/populations autochtones et de consolider ce point si nécessaire.</p>
<p>Résultat 6. La transition vers une économie verte et les stratégies et investissements de la REDD+ se renforcent mutuellement</p>	<ul style="list-style-type: none"> 6.3 – Économie verte – Plutôt que d'appuyer de simples "projets pilotes" de REDD, susceptibles par exemple de se vendre sur un marché de VCS, adoptons une démarche plus large en mettant en valeur et en appuyant les "entreprises forestières communautaires." À moins d'entendre par "projet" une autorité ou plus, le Programme ONU-REDD devrait s'abstenir de subventionner ou de promouvoir des "projets" de REDD. Recherchons plutôt les activités, comme les entreprises forestières communautaires, susceptibles de servir de base à un système de REDD et à favoriser son succès à long terme. Non aux "projets" de REDD, sans pertinence économique. Je peux fournir de plus amples détails si nécessaire. <i>Observation de Chris Meyer, rep des OSC, courriel, 31 mars (22h21 heure locale Genève)</i> Croissance verte : en dehors de quelques présentations PowerPoint et réunions, la PNG n'a connaissance d'aucun pays de REDD+ ayant entériné au titre de ce programme des projets intégrant effectivement la REDD+ dans un plan plus vaste en faveur de l'économie verte. C'est notamment le cas de la PNG et de la République dominicaine, de façon indépendante. Tout en soutenant fortement ce concept, la PNG n'est pourtant pas convaincue qu'il faille en faire un programme prioritaire avant que les efforts et les financements soient réorientés et débouchent sur des résultats positifs. <i>Observation de la PNG, courriel adressé par Federica Bietta, lettre jointe/observations signées par Kevin Conrad, 1^{er} avril 2014 (5h51 heure locale Genève)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> La réalisation 6.3 sur les travaux en faveur de l'économie verte porte sur les transitions au niveau national et sur les politiques publiques, et non sur les projets pilotes de REDD+. La formulation de cet indicateur a été modifiée pour mieux rendre compte de cette corrélation entre REDD+ et politiques propices à la transition vers l'économie verte au niveau national. Croissance verte : la RDC, l'Indonésie et le Viet Nam ont fait preuve d'un haut niveau d'engagement politique en faveur de l'économie verte ; en Indonésie particulièrement, le gouvernement a démontré le rôle pivot joué par la REDD+ dans la transition nationale vers une économie verte. Le récent rapport "Renforcer le capital naturel : comment la REDD+ peut soutenir une Economie Verte", découlant d'une collaboration entre le panel international pour la gestion durable des ressources du PNUE et le Programme ONU-REDD, atteste également de ces corrélations, en offrant sur des exemples de travaux dans les pays et de recommandations pour une meilleure intégration. Des exemplaires du rapport seront disponibles lors de la douzième réunion du Conseil d'orientation. En ce qui concerne l'argument économique de la REDD+, les

Résultat de l'AAN	Observations reçues du Conseil d'orientation (origine et date)	Réponse des Organismes de l'ONU participant au Programme ONU-REDD et du secrétariat
		<p>pays appellent de plus en plus de leurs vœux un engagement du secteur privé ; le Programme y répond en veillant à ce que des fonds supplémentaires soient disponibles pour l'engagement du secteur privé, en tant qu'acteur et que source potentielle de financement pour la REDD+, et ce, sous forme d'une réduction budgétaire de l'AAN au titre du 6ème domaine d'activité en 2015, et d'une réaffectation à la réalisation 4.5.</p>
<p>Résultat 7. Les connaissances du Programme ONU-REDD sont approfondies, gérées, analysées et diffusées pour soutenir les efforts de REDD+ à tous les niveaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La nouvelle activité "Académie pour la REDD+" a été présentée au CO dans le plan de travail et le budget de l'AAN lors de sa 11^{ème} réunion en décembre 2013. Les activités de l'Académie pour la REDD+ figurent dans le résultat 7, au titre de la réalisation 7.2 avec une ligne budgétaire d'environ 1,9 million \$ É.-U. Au cours de la dernière réunion du CO, il a été convenu qu'un concept révisé de l'Académie pour la REDD+ serait présenté au CO lors de sa prochaine réunion (voir compte-rendu du 11ème Conseil d'orientation, section 2d/vi). <p>La Norvège est convaincue que le succès et la valeur ajoutée de l'Académie pour la REDD+ dépendent pleinement de l'intérêt que l'Académie suscite au niveau des pays, en particulier auprès des institutions autres que celles typiquement concernées par la REDD (départements en matière d'environnement/de forêts par ex.). En impliquant d'autres secteurs (des finances, de la planification et de l'agriculture, per ex.) dans cette initiative, les activités nationales de REDD jouiraient d'un ancrage plus solide ; le succès des objectifs de REDD+ en dépend, ainsi que l'élaboration de stratégies nationales.</p> <p><i>Les observations qui précèdent émanent de la Norvège. Signées par Per Fredrik Ilsaas Pharo, conseiller spécial, adressées par courriel et écrites par Rannveig Knutsdatter Formo, agent exécutif, et Morten Nordskog, 31 mars (15h59 heure locale Genève)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour faire en sorte que l'Académie pour la REDD+ satisfasse les besoins des pays et soit conçue de la manière la plus efficace possible, des ateliers de conception d'une journée ont lieu dans chacune des régions (7 mai pour l'Asie-Pacifique, 13 mai pour l'Afrique et le 29 mai pour l'Amérique latine et les Caraïbes). Ces ateliers de conception permettront de faire remonter de précieuses informations et de déterminer la méthodologie et la conception les plus efficaces pour l'Académie. Le compte-rendu des ateliers sera remis au Conseil d'orientation. <p><i>Jusqu'à l'achèvement du processus de conception, aucun budget supplémentaire pour 2015 n'est sollicité à ce stade.</i></p> <p>Les réponses initiales des participants assistant aux consultations régionales sur l'Académie pour la REDD+ en Asie-Pacifique et en Afrique ont été très positives et favorables à cette idée. Des suggestions constructives sur le contenu du cours ont été reçues et seront prises en considération dans l'élaboration de la structure et du contenu du cours.</p> <p>Les ateliers régionaux de conception ont traduit l'appel lancé par la Norvège en faveur d'une solide intégration transsectorielle et de l'engagement de participants des secteurs économiques pertinents.</p>

Résultat de l'AAN	Observations reçues du Conseil d'orientation (origine et date)	Réponse des Organismes de l'ONU participant au Programme ONU-REDD et du secrétariat
	<ul style="list-style-type: none"> • Académie pour la REDD+ : Lors de la 11ème réunion du Conseil d'orientation, une démarche plus ascendante a été réclamée dans l'établissement de l'Académie pour la REDD+. À vrai dire, l'Académie a fait figure, comme souvent, de recommandation imposée par le haut (descendante), ne répondant à aucune demande et ne jouissant d'aucun soutien dans les pays de REDD+. Nous recommandons que de nouvelles contributions soient sollicitées lors de la prochaine réunion du Conseil (PB12) sur cette question et ce, avant que de nouveaux fonds soient déboursés. <i>Observation de la PNG, courriel adressé par Federica Bietta, lettre jointe/observations signées par Kevin Conrad, 1^{er} avril 2014 (5h51 heure locale Genève)</i> • 7.2 – Partage des informations – Tout à fait pour, mais rationalisons les moyens d'y parvenir. La CCNUCC a adopté le numérique, et j'aimerais voir le Programme ONU-REDD renoncer au papier au niveau international. Je comprends que nous ayez besoin de supports papier au niveau national, chacun n'ayant pas les moyens de recevoir l'information sous forme numérique ou électronique. Mais les piles de brochures, rapports, etc... disposées à l'extérieur des réunions / manifestations parallèles de l'ONU-REDD devraient être remplacées par des codes QR, et il faudrait trouver le budget nécessaire ou puiser dans l'enveloppe allouée aux impressions pour les événements mondiaux. <i>Observation de Chris Meyer, rep OSC, courriel, 31 mars (22h21 heure locale Genève)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Académie pour la REDD+ : voir les commentaires ci-dessus, en réponse aux observations de la Norvège, sur les ateliers régionaux de conception et l'effort mis en œuvre pour veiller à ce que l'Académie soit conçue en partant de la base. • Les documents officiels du Conseil d'orientation sont publiés sur l'espace de travail ONU-REDD et sur le site Internet avant les réunions, et des clefs USB contenant les versions électroniques sont distribuées. Le secrétariat a cependant constaté que des copies papier sont souvent réclamées par les personnes présentes aux réunions du Conseil d'orientation ; aussi certains documents clefs sont-ils mis à disposition en trois langes et en nombre limité. C'est notamment le cas des documents sur lesquels des décisions doivent être prises. Certains pays et participants voient aussi les réunions comme une occasion de présenter et de diffuser des documents imprimés. Ceci étant, le commentaire souligne à juste titre la détermination du Programme à limiter l'utilisation du papier, à réduire au minimum son incidence sur l'environnement et à contribuer à la neutralité climatique. Un code QR sera mis à disposition. Toute autre suggestion est la bienvenue.
Résultat 8. Le	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des besoins des pays : l'évaluation des besoins des pays doit 	<ul style="list-style-type: none"> • L'appui aux évaluations a été rendu possible par la révision

Résultat de l'AAN	Observations reçues du Conseil d'orientation (origine et date)	Réponse des Organismes de l'ONU participant au Programme ONU-REDD et du secrétariat
<p>secrétariat du Programme ONU-REDD fournit, avec efficacité et dans les meilleurs délais, des services aux pays partenaires du Programme ONU-REDD, au Conseil d'orientation et aux organismes de l'ONU</p>	<p>représenter un outil fondamental, comme l'a fait observer la Norvège, afin de produire des budgets placés sous l'impulsion des pays. Pour que cet outil soit efficace, il exige néanmoins des améliorations. L'ensemble de ces évaluations doit résulter d'un processus ascendant. Bien que la PNG se soit battue avec acharnement en faveur des évaluations des besoins des pays, celles-ci demeurent jusqu'ici un processus descendant et externe. En fait, des consultants externes ont effectué des examens sans recevoir suffisamment de commentaires pour pouvoir prendre en compte les véritables besoins des pays de REDD+. En outre, compte tenu des moyens consentis à cette démarche, les travaux n'ont pas couvert des données assez larges pour constituer une vaste base de connaissances. Nous recommandons donc d'élargir le nombre d'évaluations au-delà des cinq commandées. À titre pratique, la PNG aimerait donc suggérer, pour réduire les coûts, que le secrétariat prépare un modèle-type de CDN que les pays rempliront en interne. Un consultant pourrait être simplement chargé de rédiger un résumé et de remplir le tableau. Chaque pays pourrait ensuite présenter une évaluation plus juste, plus complète et plus réaliste de ses besoins, que le Conseil d'orientation pourra employer dans l'élaboration des futurs budgets.</p> <p><i>Observation de la PNG, courriel adressé par Federica Bietta, lettre jointe/observations signées par Kevin Conrad, 1^{er} avril 2014 (5h51 heure locale Genève)</i></p>	<p>budgétaire de l'AAN approuvée par le Conseil d'orientation ONU-REDD lors de sa onzième réunion en décembre 2013. Le Programme ONU-REDD a élaboré un nouveau processus et facilité l'implication directe des pays dans les évaluations des besoins des pays, un appel à soumission assorti de consignes a été adressé le 22 avril 2014, l'échéance étant fixée au 25 juin 2014. L'objectif est de donner aux pays les rôles de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies nationales de REDD+, et de mieux cerner l'appui dispensé par diverses sources en fonction des besoins et contextes spécifiques des pays et de leur stade d'avancement dans la mise en œuvre de la REDD+. En résumé, on peut s'attendre à ce que les évaluations des besoins des pays contribuent à optimiser l'incidence de l'appui aux préparatifs nationaux de REDD+ et d'en améliorer l'efficacité et la précision. Le nombre d'évaluations dépend du nombre de requêtes présentées par les pays ou les régions et du montant sollicité dans chaque proposition. Le nombre total de requêtes possibles en 2014 se précisera après la date limite de dépôt des propositions (25 juin).</p> <p>L'élaboration des évaluations des besoins des pays doit s'ancrer dans les circonstances spécifiques des pays et tenir compte du stade de mise en œuvre de la REDD+. Les principaux éléments autour desquels les demandes doivent s'articuler sont indiqués dans les consignes pour le dépôt des demandes d'évaluation des besoins des pays. Les évaluations sont placées sous le contrôle des pays avec l'aide des organismes de l'ONU participants.</p>

Observations d'ordre général et réponses

Observation d'ordre général (outre les observations figurant dans le tableau ci-dessus) (origine et date)	Réponse des organismes de l'ONU participant au Programme ONU-REDD et du secrétariat
<p>Attribution des ressources</p> <p>Observations d'ordre général. En tant que bailleur de fonds du Programme ONU-REDD, la Norvège est convaincue que l'ébauche de budget et de plan de travail doit en premier lieu refléter les activités et les domaines d'intervention réclamés par les pays. Les conclusions préliminaires de l'évaluation externe du Programme ONU-REDD critiquaient les composantes de l'assistance technique du Programme, considérées comme trop axées sur l'offre. Il s'agit là d'un constat important, et la Norvège demande que le Programme explore des moyens de solliciter et d'identifier les demandes et les besoins primordiaux des pays partenaires. L'évaluation des besoins des pays menée conjointement par le FCPF et l'ONU-REDD est l'un des outils qui peut être employé à cette fin. Parallèlement, la Norvège est consciente qu'il importe de prévoir des budgets pour les activités entreprises exclusivement par les organismes de l'ONU, en particulier pour les activités impliquant l'élaboration de concepts et idées inédits et pertinents pour les objectifs de la REDD+ au sens large. Citons ainsi l'élaboration de documents d'orientation technique et de notes d'information, comme ceux en matière de FPIC. Dans ces situations, il est crucial que les organismes de l'ONU aient l'occasion et disposent des ressources nécessaires pour les élaborer avant leur mise en œuvre au niveau national. De la même manière, il existe des activités et des enjeux thématiques répondant à un intérêt spécifique et à un emploi possible parmi les groupes de la société civile ; ici aussi, des allocations budgétaires doivent être envisagées. La Norvège n'en appelle pas moins à énoncer clairement les raisons et à justifier l'ensemble des allocations budgétaires proposées, afin de susciter une discussion éclairée au sein du Conseil d'orientation.</p> <p>Commentaires spécifiques</p> <p>L'une des composantes qui faisaient défaut dans les budgets et plans de travail précédents était un</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Voir les réponses ci-dessus sur les évaluations des besoins des pays. • L'ébauche de rapport d'évaluation a été publiée le 12 mai, et ses conclusions et recommandations n'ont pas pu être intégrées dans le plan de travail et budget 2015 de l'AAN . Le budget présenté au Conseil d'orientation lors de sa douzième réunion a pour objet d'assurer la continuité de l'appui actuellement dispensé aux pays et à doter le Programme ONU-REDD d'une infrastructure au début de l'année 2015. L'allocation budgétaire par résultats et par réalisations vise à continuer d'offrir un adossement aux pays possédant des Programmes nationaux, à poursuivre l'élaboration de démarches dans les domaines cruciaux pour la mise en œuvre des décisions de la CCNUCC, comme la MRV et les systèmes nationaux de surveillance des forêts, les niveaux de référence, les garanties et les systèmes d'information sur les garanties, et l'appui aux stratégies national REDD+, pour la gouvernance, les régimes fonciers et les fonds nationaux par exemple. Afin de veiller à ce que les résultats de l'évaluation soient pris en compte dans le plan de travail de l'AAN en 2015, des modifications au plan de travail et une révision du budget 2015 pourront être proposées lors de la treizième réunion du Conseil d'orientation. • La répartition des ressources entre le siège et les

aperçu plus détaillé et plus spécifique des attributions de ressources aux pays. Le dernier plan de travail et le budget de l'AAN proposaient un bilan général de cette distribution (p. 11), mais il serait intéressant de connaître la quantité de ressources employées au niveau des pays. Plus spécifiquement, il serait judicieux de faire figurer dans la prochaine ébauche de budget et de plan de travail un bilan sous forme de tableau de ce que chacun des 50 pays membres a reçu en termes d'appui du Programme de l'AAN ainsi que l'appui escompté dans le budget et le plan de travail proposés.

Dans la même veine, il serait utile que le budget et le plan de travail puissent préciser les ressources attribuées aux fonctions d'appui essentielles aux sièges des organismes. Dans le passé, les budgets et plans de travail ne précisait que les ressources allouées spécifiquement au secrétariat. Un montant considérable est vraisemblablement consacré à des activités au niveau des sièges des organismes, et il serait bon qu'un bilan en soit fait à titre d'information. Cela contribuerait à répondre à l'un des commentaires formulés par l'équipe d'évaluation dans ses conclusions provisoires de l'évaluation Programme, à savoir que l'emploi des ressources par chaque organisme n'est pas clairement explicité (2.3.1/F10).

La Norvège aimerait également souligner qu'il importe d'évaluer le niveau d'activité à l'aune des ressources humaines disponibles. Le plan de travail et le budget actuels sont assez ambitieux et leur mise en œuvre nécessitera des ressources humaines considérables. Nous encourageons donc le secrétariat, durant la rédaction du plan de travail pour 2015, à évaluer la faisabilité des activités au regard des fonds et des ressources humaines disponibles.

Enfin, la Norvège aimerait formuler des observations supplémentaires sur la possible amélioration de la structuration du budget et du plan de travail en prévision du prochain CO.

Toutes les observations ci-dessus proviennent de la Norvège. Signées par Per Fredrik Ilsaas Pharo, conseiller spécial, adressées par courriel et écrites par Rannveig Knutsdatter Formo, agent exécutif, et Morten Nordskog, 31 mars (15h59 heure locale Genève)

régions/pays est possible et les données en matière d'adossement et d'appui ciblé reflètent partiellement cette répartition. Des équipes techniques aux sièges des organismes travaillent sur les fonctions normatives mais assistent également les pays et les régions. Ces équipes techniques passent du temps dans les régions et les pays. L'AAN concerne aussi les conseillers techniques régionaux et leurs activités dans la région. La présentation lors de la séance d'information préalable à la douzième réunion du Conseil d'orientation sera l'occasion de communiquer les données sur la répartition entre les sièges et les régions du budget de l'AAN.

- Le plan de travail et le budget 2015 de l'AAN sont fondés sur le niveau récent d'exécution et sur le niveau minimum nécessaire au maintien de l'appui en cours ; en d'autres termes, il traduit les récents efforts consentis par le Programme afin de mobiliser les ressources humaines nécessaires pour dispenser un appui adéquat aux pays dotés ou non de Programmes nationaux. Une évaluation des capacités en ressources humaines nécessaires à l'exécution sera fournie plus en détail lors de la séance d'information qui précèdera la douzième réunion du Conseil d'orientation.
- On trouvera des informations détaillées concernant les récents succès dans le cadre de l'AAN dans le rapport semi annuel et le rapport annuel du Programme ONU-REDD.
- Merci de consulter l'annexe 1, qui dresse un bilan des dépenses d'adossement dans l'AAN et du montant approuvé pour l'appui ciblé à chaque pays en 2013. Le montant total de l'appui spécifique aux pays en 2013 au titre du budget de l'AAN était de 7 044 500 \$ É.-U., dont 5 977 600 \$ É.-U. en dépenses d'adossement, un appui des sièges et des bureaux dans les régions et les pays, et 1 066 900 \$ É.-U. en appui ciblé approuvé, soit

	<p>14 approbations <u>en 2013</u>. L'annexe présente aussi l'adossement par région et par organisme. Des différences notables se dessinent d'une région à l'autre. L'Afrique (2,1 millions de \$ É.-U.) et l'Asie et le Pacifique (2,3 millions de \$ É.-U.) ont été davantage appuyés sous forme d'adossement que l'Amérique latine (1,5 million de \$ É.-U.).</p> <p>Les dépenses d'adossement totales par organisme révèlent un montant supérieur pour la FAO (3,2 millions de \$ É.-U.), les montants étant similaires pour le PNUD (1,4 million de \$ É.-U.) et le PNUE (1,3 million de \$ É.-U.).</p> <p>Il convient de remarquer qu'au 31 décembre 2013, 28 pays étaient aidés sous forme d'appui ciblé pour un total approuvé de 3,8 millions de \$ É.-U. En mai 2014, le montant total s'élevait à 6,8 millions de \$ É.-U.</p>
<p>La Papouasie-Nouvelle-Guinée aimerait remercier le secrétariat ONU-REDD pour cette occasion de formuler des observations préliminaires sur le choix des points prioritaires dans le plan de travail et le budget 2015 de l'AAN. Comme nous le demandons depuis plusieurs réunions du Conseil d'orientation, nous sommes convaincus que cette nouvelle étape intermédiaire dans le processus budgétaire favorisera la transparence et l'efficacité et contribuera à une amélioration des résultats axés sur les besoins des pays en développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En observant la répartition des financements, soit 60% pour les organismes et moins de 40% divisés entre l'ensemble des pays de REDD+, force est de constater que le processus budgétaire pose sérieusement problème. Notons que les précieuses conclusions initiales de l'évaluation externe du Programme ONU-REDD reprennent une demande réitérée par la PNG : veiller à ce que l'assistance du Programme soit plus axée sur les demandes formulées par les pays en développement auxquels elle s'adresse. Nous trouvons à vrai dire très suspects les 125 millions de dollars sollicités et dépensés par les organismes de l'ONU à la lumière des incidences justifiables et des résultats obtenus à ce jour par le Programme ONU-REDD. <p>La PNG aimerait donc formuler les observations suivantes à titre de réaction initiale à l'ébauche de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Voir la remarque ci-dessus concernant l'évaluation du Programme.

budget et de plan de travail 2015 de l'appui aux activités nationales de REDD+ :

- **Processus budgétaire** : le processus de formulation du budget doit être placé sous la direction des pays. La PNG soutient la suggestion faite par la Norvège consistant à créer un tableau précisant dans quelle mesure "l'appui spécifique aux pays" parvient réellement aux pays bénéficiaires de l'AAN, ainsi que l'appui escompté dans la proposition de budget et de plan de travail. Par souci de crédibilité, les pays bénéficiaires doivent bien entendu vérifier eux-mêmes tous les financements reçus. Par ailleurs, nous demandons une nouvelle fois qu'à l'avenir, les budgets s'appuient sur un bilan complet et détaillé des dépenses de l'année précédente. En tant que membre du Conseil d'orientation, le respect de nos obligations fiduciaires nous préoccupe, dans la mesure où nous sommes amenés à approuver de nouveaux budgets sans comprendre comment ont été dépensés les précédents. Comme le souligne l'examen externe, nous réitérons notre sentiment que la gouvernance financière des budgets approuvés constitue un "trou noir", le Conseil d'orientation n'étant pas informé fidèlement et promptement de la manière dont ont été dépensés les fonds.
- **Processus d'approbation budgétaire** : La Papouasie-Nouvelle-Guinée est de longue date préoccupée par la règle du "à prendre ou à laisser" qui a jusqu'ici prévalu dans l'adoption des budgets du Programme ONU-REDD. Une telle procédure n'est pas propice à l'établissement efficace des budgets, et ne contribue pas à la responsabilisation, pourtant nécessaire. Comme le demande la PNG depuis longtemps, nous recommandons qu'un laps de temps raisonnable soit ménagé pour discuter de toutes les parties du budget, et qu'une suite soit seulement donnée aux sections qui auront été approuvées.
- La Papouasie-Nouvelle-Guinée réitère sa gratitude au secrétariat pour lui donner cette occasion de formuler des observations préliminaires. Comme toujours, nous nous employons à plaider en faveur de processus activement axés sur les besoins. Nous nous réjouissons à l'avance des discussions sur les versions ultérieures qui seront diffusées dans un délai de 80 jours préalablement à la CO12 de juillet 2014. Nous appelons de nos vœux un processus plus participatif et plus transparent, qui favorisera l'avènement de mécanismes de REDD+ sous le contrôle des pays et donc plus efficaces, dans le monde en développement.

Commentaires ci-dessus de la PNG, courriel adressé par Federica Bietta, lettre jointe/observations

- Merci de consulter l'annexe 1, qui dresse un bilan des dépenses d'adossement dans l'AAN et du montant approuvé pour l'appui ciblé à chaque pays en 2013. Voir aussi ci-dessus la réponse à l'observation de la Norvège.
- La décision prise lors de la onzième réunion du Conseil d'orientation de communiquer l'ébauche de plan de travail et de budget de l'AAN 35 jours ouvrés avant la réunion du Conseil d'orientation laisse davantage de temps pour examiner la proposition et favorise des discussions et des décisions informées. Les séances d'information préalables aux réunions officielles du Conseil d'orientation sont l'occasion d'explorer plus en profondeur certains enjeux, et laissent plus de temps aux questions et aux réponses.
- L'observation est bien prise en compte, avec une précision concernant le nombre de jours. La décision de la PB11 (VI) stipule : "Les membres du Conseil d'orientation sont invités à communiquer leurs suggestions sur les priorités à prendre en compte lors de la préparation du projet de

<p><i>signées par Kevin Conrad, 1^{er} avril 2014 (5h51 heure locale Genève)</i></p>	<p>plan de travail et de budget pour l'AAN. Ces suggestions seront adressées au secrétariat 80 jours ouvrables avant la réunion du Conseil d'Orientation lors de laquelle une décision devrait être prise sur le financement de l'AAN".</p> <p>"Le projet de plan de travail et de budget de l'AAN, assorti d'une matrice de réponses indiquant la prise en compte les suggestions reçues par le Conseil d'Orientation, sera diffusé par le secrétariat au Conseil d'Orientation au moins 35 jours ouvrables avant la réunion du Conseil lors de laquelle le budget proposé sera examiné pour décision".</p>
--	--

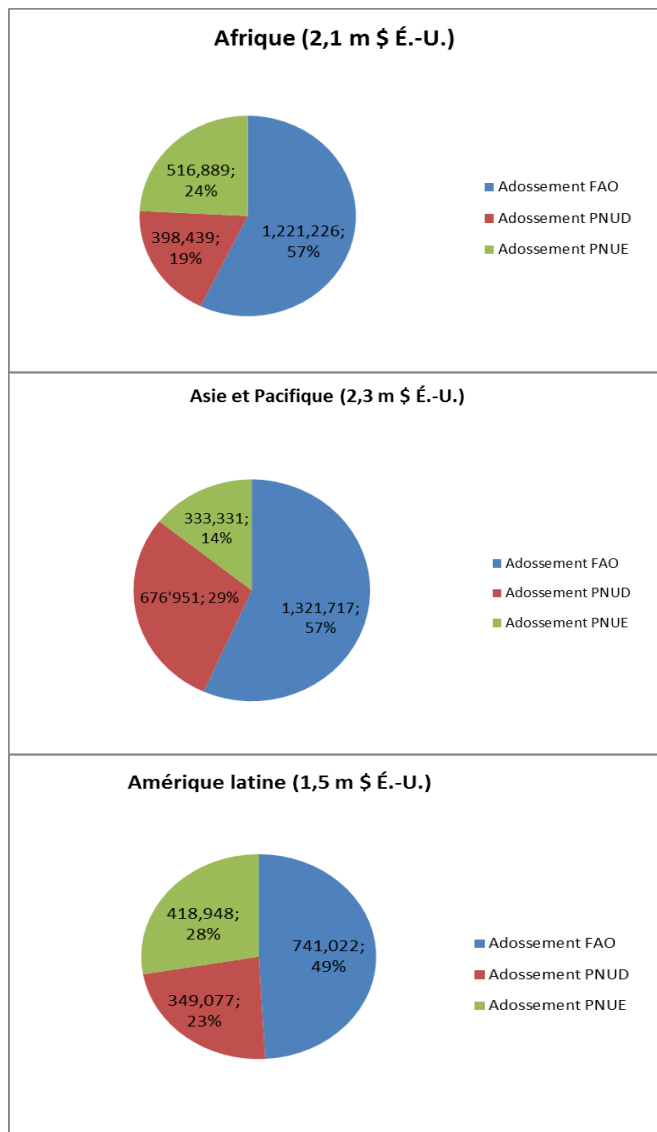
Annexe 1. Appui spécifique aux pays au titre de l'AAN en 2013 – coûts de l'adossement et appui ciblé approuvé par pays (référence aux observations de la Norvège et de la PNG).

RÉGION	PAYS PARTENAIRE	EXISTANCE D'UN PROGRAMME NATIONAL (O/N)	BACKSTOPPING				APPUI CIBLÉ APPROUVÉ SUR DEMANDE EN 2013, NOUVEAUX PAYS ET DEMANDES DE FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE (\$ É.-U.) (B)	APPUI SPÉCIFIQUE AUX PAYS EN 2013 (\$ É.-U.) (A)+(B)
			Adossement FAO	adossement du PNUD	adossement du PNUE	DÉPENSES D'ADOSSEMENT, 1 jan-2013 - 31 déc 2013 (\$ É.-U.) (A)		
Afrique	Cameroun	N					35'800	35'800
Afrique	Côte d'Ivoire	N		32'295	26'269	58'564	60'000	118'564
Afrique	RDC	Y	286'898	130'465	192'262	609'625		609'625
Afrique	Éthiopie	N		7'730		7'730		7'730
Afrique	Ghana	N					40'000	40'000
Afrique	Kenya	N	85'209	52'947	9'213	147'369	250'000	397'369
Afrique	Malawi	N		8'034		8'034		8'034
Afrique	Nigéria	Y	256'745	74'082	52'119	382'946		382'946
Afrique	République du Congo	Y	268'140	30'051	96'904	395'095		395'095
Afrique	Sud Soudan	N		17'962		17'962	46'729	64'691
Afrique	Soudan	N					27'900	27'900

Afrique	Tanzanie	Y	201'495	18'948	104'754	325'197		325'197
Afrique	Ouganda	N			13'929	13'929		13'929
Afrique	Zambie	Y	122'739	25'927	21'438	170'104		170'104
Asie et Pacifique	Bangladesh	Y		36'931	9'969	46'900		46'900
Asie et Pacifique	Bhoutan	N		27988	9887	37875		37875
Asie et Pacifique	Cambodge	Y	135'896	111'341	45609	292846	10000	302846
Asie et Pacifique	Indonésie	Y	196'534	73'964	75'503	346'001	196'729	542'730
Asie et Pacifique	RDP Lao	N		2'534		2'534		2'534
Asie et Pacifique	Malaisie	N		1'787		1'787		1'787
Asie et Pacifique	Mongolie	N		36'976	23'305	60'281		60'281
Asie et Pacifique	Myanmar	N		36'409	18'620	55'029	55'200	110'229
Asie et Pacifique	Népal	N		71'108	3'550	74'659		74'659
Asie et Pacifique	Pakistan	N		2'534		2'534		2'534
Asie et Pacifique	Philippines	Y	151'115	9'264	5'326	165'705		165'705
Asie et Pacifique	PNG	Y	263'952	60'476	27'144	351'572		351'572
Asie et Pacifique	Îles Salomon	Y	137'167	15'623	1'775	154'565		154'565
Asie et Pacifique	Sri Lanka	Y	154'859	66'640	32'537	254'036		254'036
Asie et Pacifique	Viet Nam	Y	282'194	123'376	80'105	485'675		485'675
Amérique latine et Caraïbes	Argentine	N		25'508	68'706	94'214		94'214

Amérique latine et Caraïbes	Bolivie	Y	141'813	10'551		152'364		152'364
Amérique latine et Caraïbes	Colombie	Y	141'020	25'826	35'473	202'320	50'000	252'320
Amérique latine et Caraïbes	Costa Rica	N		12'967	31'390	44'357	138'500	182'857
Amérique latine et Caraïbes	Équateur	Y	151'476	47'029	117'090	315'595		315'595
Amérique latine et Caraïbes	Guatemala	N					21'000	21'000
Amérique latine et Caraïbes	Guyane	N		6'355		6'355		6'355
Amérique latine et Caraïbes	Honduras	N		29'959		29'959	70'000	99'959
Amérique latine et Caraïbes	Panama	Y	143'074	87'237	73'887	304'199		304'199
Amérique latine et Caraïbes	Paraguay	Y	163'639	42'756	92'400	298'796		298'796
Amérique latine et Caraïbes	Pérou	N		36'524		36'524		36'524
Amérique latine et Caraïbes	Suriname	N		24'364		24'364	65'000	89'364
	TOTAL		3'283'965	1'424'467	1'269'168	5'977'601	1'066'858	7'044'459

Dépenses d'adossement par région en 2013.



Dépenses d'adossement par organisme en 2013.

